

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE DE LA COTE D'OPALE
SAISON 2023/2024 - P.V N°22
Réunion par mail du 31 Octobre 2023

Sous la Présidence de Monsieur AUGÉ Yann

Consultés : Messieurs Claude AGNES - Patrick BAILLEUL - Florian BARNE - Daniel BEAUSSART - Sylvain BROCHE – Laurent COTE - Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES – Francis FRAMMERY – Dominique HARY - Jordan HERBEZ - Philippe MORIN DE LA MARE - Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE – Thomas VANDENBOSSCHE – William VIMEUX.

ADMINISTRATIF

Après consultation, la commission accède à la demande de Monsieur LEVELEUX Sebastien 1920503300 de repartir au centre afin d'effectuer ses 18 matches. Il est classé à compter de ce jour District 4.

La commission prend connaissance du souhait de Monsieur SOLTYSIAK Florian 2545365123 de se consacrer aux rencontres Futsal. En cas de retour sur les pratiques en herbe, il sera classé District 2.

FORMATION ET STAGES

Le questionnaire de Novembre 2023 a été envoyé aux arbitres via la boîte technique.

Réponse par courrier uniquement. Les réponses manuscrites seront à renvoyer au district pour le 30 Novembre 2023.

Ci-dessous la liste des arbitres District 4 ou 5 ayant eu une note suffisante lors du séminaire de rentrée pour prétendre à une promotion en Départementale 3.

Ces arbitres seront questionnés par Laurent COTE sur cette éventualité

BREGONZIO Bernard 1930065881	522134 U.S. BLERIOT PLAGES CALAIS
DELBARRE Anthony 2545087650	523533 E.S. SAINT OMER RURAL
DELICOURT Jeremy 2543059174	533763 F.C. WAVRANS S/L'AA
DUFOSSE Didier 9603094624	525643 A.S. TOURNEHEM
DUQUENOY Dolan 2544489516	528384 CALAIS BEAU MARAIS F.
DUVIVIER Jean Louis 1999682044	535623 UNION SPORTIVE D'HUMBERT
FASQUEL Robin 1996837496	549881 TUBERSENT ATHLETIQUE CLUB
FOIRATIER Alex 2544505643	521362 A.S. RANG DU FLIERS
GIRAULT Clementin 2544985596	531859 F.C. MERLIMONT
HAIGNERE Matthieu 1916824941	530147 R.C. LOTTINGHEM
LEBLANC Jonathan 1931199295	527011 A.S. ST TRICAT ET NIELLES CALAIS
LECOMPTE Quentin 2543662226	528070 US EQUIHEN PLAGES
LEFEBVRE Thomas 2547598405	528667 U.S. NIELLES LES BLEQUIN
LLABRES Pascal 1920201102	519692 S.C. COQUELLOIS
LOVERGNE Bertrand 1956831554	536151 U.S. ATTIN
MONTUY Loïc 1976822998	501069 A.S. ETAPLES
PRUVOST Claude 1956825676	6805 L.F.H.F.
ROBERT Florent 1976827481	525027 ET.S. ST LEONARD

Au regard de la fiche de renseignements, les arbitres District 4 ci-dessous sont reclassés District 5 (non disponible le dimanche AM)

MARGUERITTE Simon 2544394027	501069 ETAPLES A.S.
WEPIERRE Philippe 2543325108	528743 F.C. RECQUES S/HEM

Le Pôle formation, en charge des examens post-fia, s'interroge sur la suite dans l'arbitrage des candidats moins de 22 ans formés et non disponibles le samedi AM pour effectuer les accompagnements d'une part, et, l'examen d'autre part. Il est prévu un passage d'examen pratique au cours de la saison de formation.

Ces arbitres ont pour obligation de se libérer au minimum cinq fois le samedi AM afin que ces derniers puissent suivre le cursus pratique : deux-trois accompagnements et un examen, voire un second examen. A défaut, ils seront radiés au 31 mai 2024.

L'inscription à la formation a pour but d'aider l'arbitrage du district et non de satisfaire à un besoin ponctuel d'un club à un moment donné.

La liste ci-dessous est dressée.

Certains d'entre eux sont disponibles le dimanche AM, mais ne seront pas prioritaires pour effectuer le rôle d'arbitre-assistant.

FALKIEWICZ Léo 2548405904 *	501069 A.S. ETAPLES
KHADRI Yacine 2547193437	522908 FOOTBALL CLUB SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM
LEPRETRE Carl 2546751238	525344 AM. LAIQ. CAMIERS
LEROY PARISSEAUX Valentin 2547565868	500283 J.S. DESVRES
PECRIAUX Rudy 2546633989	582194 U.S. CLUB WIERRE-EFFROY
SAVREUX Florian 2547966122	500292 U.S. MONTREUIL S/MER

(*) fiche de renseignements non reçue

Il en est de même pour les candidats de plus de 22 ans, donc SENIOR, non disponibles le dimanche.

Un seul candidat concerné

VANNOYE Grégory 1906840223	522908 FOOTBALL CLUB SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM
----------------------------	---

AGENDA

31/10/2023

Envoi du questionnaire 1

30/11/2023

Date limite de réception du questionnaire

Le Président
Yann AUGE

Le Secrétaire
Patrick QUENIART